

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 20 mars 1874

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 3 p. (427r, 428r, 429v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 20 mars 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47630>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 mars 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Denisart, Alfred](#)

Lieu de destination Inconnu

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Denisart qu'il va rentrer à Guise où il espère retrouver l'engagement des employés et qu'il lui enverra aussitôt la gratification qui lui revient. Il l'informe qu'il avait donné à Émile Godin des instructions sur la cession d'une partie de son jardin à Duplaquet et sur les éventuels produits restant sur le sol, ainsi que sur la valeur de reprise de ses jalousies.

Notes Un passage du texte (folio 427r) est souligné au crayon bleu.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),
[Jardins](#)

Personnes citées

- [Duplaquet \[monsieur\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 20 Mars 76

Cher Monsieur Denisart,

J'vais rentrer à Guise où
j'espère retrouver en fin de
compte l'engagement dont je
vous ai parlé, assurément que
je l'aurai en ma possession
je vous édresserai le moment
de la prime qui vous intéressera.

Mais en attendant j'crois
devoir ne pas différer de vous
dire que j'avais donné à Guise
les instructions nécessaires
au règlement des questions
que vous me posez.

J'avais fait remarquer à
l'ouïe qui il y avait lieu d'arrê-
ter à 16. L'épilogue est cette
partie du jardin que vous

laisser, mais sans consulter
à ce que le tout ^{me} soit aban-
donné; que quant aux
produits restant sur le
sol, si l'on avait, c'était
à nous d'en tirer parti
et que je n'avais pas à in-
tervenir dans cette affaire;
et j'avais formellement dit
qu'en ce qui était de nos
jaloussies, il n'y avait lieu
de les reprendre que pour
la moitié de leur valeur
primitive, considérant que
c'était déjà plus qu'elles ne
valent en ce moment.

C'était donc là la seule
valeur dont il y avait à
vous faire compte, dans le
cas où vous jugeriez à
propos de les laisser.
L'uncle a dû vous transmettre

824

ces observations.

Je vous prie donc de m'informer si vous pourriez un meilleur parti de ces jalousies, ou si je dois vous en remettre le montant avec celui de notre prime.

Agreez si vous prie mes sentiments d'ouïes.

Godin